

# CERTIFICATS DE SIGNATURE

# OU DE CACHET ÉLECTRONIQUE



Guide d'accompagnement  
à l'utilisation de ma signature  
ou de mon cachet électronique

# COMMENT RÉCUPÉRER MON CODE PIN ET ACTIVER MON CERTIFICAT ?

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES



- **Le document papier** contenant **mon code d'accès** remis lors de la délivrance de mon certificat.
- **L'e-mail** dont l'objet est « **Activation de votre certificat** » reçu automatiquement lors de la délivrance.

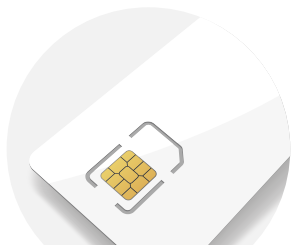
## COMMENT PROCÉDER À L'ACTIVATION ?

- J'accède au lien contenu dans l'e-mail d'activation et je saisis le code d'accès (du document papier) sur la page web qui s'affiche.  
Une page avec un lien vers un PDF téléchargeable contenant mon code PIN s'affiche.
- **Je télécharge et j'installe le logiciel Safenet Client** depuis la page [spe.gouv.mc/entreprises](https://spe.gouv.mc/entreprises) pour pouvoir signer.



# COMMENT UTILISER MA SIGNATURE OU MON CACHET ÉLECTRONIQUE ?

## MATÉRIEL NÉCESSAIRE



Ma puce contenant  
mon certificat de signature  
électronique



Mon lecteur USB



Mon document en PDF



Le logiciel gratuit  
Adobe Acrobat Reader

## COMMENT SIGNER UN DOCUMENT ?

- 1/ Je branche** mon lecteur USB contenant la puce sur mon PC.
- 2/ J'ouvre** mon document dans Adobe Acrobat Reader.
- 3/** Dans l'onglet « Outils », **je sélectionne « Certificats »** puis « Signer numériquement » et dessine une zone de signature.
- 4/ J'entre** mon code PIN et sauvegarde le document signé.

Pour plus de détails, consultez [spe.gouv.mc/En-cours-d-activite/Signatures-et-cachets-electroniques](https://spe.gouv.mc/En-cours-d-activite/Signatures-et-cachets-electroniques).



## QUAND ET COMMENT RENOUVELER MON CERTIFICAT ?

- Le certificat a une **durée de validité de 3 ans** à compter de sa date de délivrance.
- Je dois le **renouveler avant la date d'expiration**.
- Afin de le renouveler, je réalise la même procédure que lors du 1<sup>er</sup> enregistrement.



### PERTE OU VOL DE MA CARTE À PUCE

J'informe la Direction de l'Expansion Economique qui désactivera ma carte ou j'**entre le code de révocation** que l'on m'a remis à la délivrance sur le lien prévu à cet effet.

La procédure de révocation est détaillée en ligne sur [spe.gouv.mc/En-cours-d-activite/Signatures-et-cachets-electroniques](https://spe.gouv.mc/En-cours-d-activite/Signatures-et-cachets-electroniques).

**En cas d'oubli de mon code de révocation**, je peux joindre la Direction de l'Expansion Economique par téléphone.



Retrouvez toutes les informations sur la signature ou le cachet électronique en **scannant le QR code ci-contre**.

Direction de l'Expansion Économique

9 rue du Gabian  
MC 98000 MONACO

Accueil Certificats électroniques de signature et de cachet

Horaires : de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi - uniquement sur rendez-vous  
Tél. : (+377) 98 98 96 71  
[esign@gouv.mc](mailto:esign@gouv.mc)



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO